

Restrictions circulation & stationnement du 26/04

Manifestation du vendredi 26 avril 2024 - Foulée des écoles



La circulation et le stationnement des véhicules seront interdit :

Le Vendredi 26 Avril 2024 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Chemin de la Croix St Marc jusqu'à la sente des Biaunes en passant par l'intersection de la rue des Montants et la rue St Vincent

En cas de gêne constatée, celui-ci fera l'objet d'une verbalisation et d'une mise en fourrière par les services compétents. Arrêté n°2024-PM-40 du 11 mars 2024

Infos pratiques

Vendredi 26 Avril 2024 - de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30